





**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**A'LIENOR**

**Société par actions simplifiée**

**Certificat du dépositaire (article  
L. 225-146, al. 2, c. com.)**

**Assemblée générale du 29 avril 2011**

**A'LIENOR**

**Société par actions simplifiée**

**40 rue de Liège**

**64000 Pau**

*Ce rapport contient 3 pages*

**Référence : PM-112-111**

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 725 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 725 417



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**A'LIENOR**  
**Société par actions simplifiée**

Siège social : 40 rue de Liège  
64000 Pau  
Capital social : €119 040 000

**Certificat du dépositaire (article L. 225-146, al. 2, c. com.)**

Assemblée générale du 29 avril 2011

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société A'LIENOR, nous avons procédé aux vérifications permettant d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146, al.2 du Code de commerce.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier :

- les bulletins de souscription par lesquels :
  - EIFFAGE a souscrit 389 675 actions nouvelles d'un nominal de €40 de la société A'LIENOR à l'occasion d'une augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2011 ;
  - SANEF a souscrit 209 825 actions nouvelles d'un nominal de €40 de la société A'LIENOR à l'occasion d'une augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2011 ;
- la déclaration incluse dans les bulletins manifestant la décision des sociétés EIFFAGE et SANEF de libérer leurs souscriptions par compensation avec les créances liquides et exigibles qu'elles possèdent sur la société ;
- les arrêtés de comptes établis le 29 avril 2011 par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 29 avril 2011, desquels il ressort que les sociétés EIFFAGE et SANEF possèdent sur la société A'LIENOR une créance de :
  - € 15 587 000 pour EIFFAGE ;
  - € 8 393 000 pour SANEF.

- le caractère liquide et exigible de ces créances ;
- l'écriture comptable de compensation des créances visées ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat en 6 exemplaires qui tient lieu de certificat du dépositaire.

Paris La Défense, le 6 mai 2011

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Philippe Mathis  
*Associé*